

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2020

Présents : Patrick Pernin, Marc Beynet, Lionel Roux, Alain Betti, Sébastien Clavel, Eric Disdier, Stéphanie Parisot, Nathalie Pascal, Hervé Sandt, Martine Surget.

Excusés : Aurélie Rambaud

Secrétaire de séance : Martine Surget

Début de séance : 20h35

- Après relecture, le compte-rendu du Conseil municipal du 27 janvier 2020 est adopté à l'unanimité

- Vote des comptes administratifs :

a) Général : Total des dépenses de fonctionnement :

Total des recettes :

Investissements et dettes :

Résultat global :

Remarque

Trois prêts viennent à échéance en 2020-2021 :

- Au premier mai, prêt contracté pour les travaux au presbytère : 104 945 € pour des annuités de 7000 €.
- Le 25 mai, prêt contracté pour les travaux de l'église : 60 000 € pour des annuités de 5400 € ;
- Le 15 août, prêt de 25 000 €

En 2022, clôture du prêt de 47 000 € pour l'aménagement du village. (4220 € annuels)

Il reste à la charge de la commune :

- Les travaux sur le bâtiment Astier qui sont financés à hauteur d'environ 50%. À savoir, deux prêts de respectivement 297 000 et 30 000 € pour des remboursements annuels de 4362,11 et 1840 €.

- Le prêt travaux d'investissement (eau, captages) de 150 000 € contracté en 2019 pour des annuités de 11 000 €.

M. le Maire quitte la salle pour le vote.

Le compte administratif est voté à l'unanimité

b) Compte de gestion général.

Voté à l'unanimité

- Compte administratif eau.

a) Balance du budget :

-Fonctionnement : 33 561,42 €

-Recettes de fonctionnement : 10 6014,62 €

-Dépenses investissements : 59 217,22 €

- Recettes d'investissement : 212 601,14 €

Remarque de Mme Roux, secrétaire de mairie, concernant la difficulté cette année à dresser le budget dans les temps, suite à l'absence du trésorier et de deux adjoints indisponibles remplacés partiellement, avec pour résultat du retard notamment pour l'intégration de l'emprunt de 139 860 € pour la mise en conformité des captages .

Remarque de M. Beynet qui rappelle que Rambaud est la seule commune de la Com Com à avoir installé des compteurs verts.

Il y aura peut-être nécessité de construire un bassin sur le Dévezet avec obligation d'installer un système de pompage s'il se trouve en dessous du niveau de la source.

M. le Maire propose un système d'interconnexion entre réseaux des différentes communes par solidarité.

M. le maire quitte la salle pour le vote

Compte-rendu administratif du budget eau voté à l'unanimité.

b) Comptes de gestion de l'eau

Voté à l'unanimité

- Affectation des résultats
Signature par l'ensemble des membres du Conseil municipal présents
- Attribution des heures supplémentaires et complémentaires aux agents de la collectivité.
La trésorerie exige une justification et une demande d'autorisation de paiement pour les heures complémentaires ou supplémentaires.
Délibération votée à l'unanimité
- Raccordement postal, dénomination des voies et numérotation des habitations.
La prestation est évaluée à 13 122 € (inventaire : 3200 €, panneaux 5000 €, pose 5000 €)
Nous demandons une subvention de la région (Fonds Régional d'Aide aux Territoires) de 8400 €.
Demande votée à l'unanimité
- Subventions aux associations
Ces subventions resteront identiques à celles de 2019
Subventions votées à l'unanimité
- Révision du loyer des appartements T4 du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage du presbytère
Indice de construction 2019 :
 - T4 du premier étage : + 0,95% : le loyer passe de 416,47 à 420,42 €
 - T4 du rez-de-chaussée : +1,20% : le loyer passe de 414,78 à 419,75 €Pas de questions diverses.
Suite à la présence d'une voiture abandonnée stationnée à La Moutouse depuis plusieurs jours, prévision d'un arrêté limitant le stationnement de tout véhicule .
Suite aux directives ministérielles, l'école sera fermée à partir de lundi 16 mars.

Fin de séance à 21h55